



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E97018

VALABLE JUSQU'AU

15/09/2026

ÉDITÉ LE

16/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2011

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/10/2011  
60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTES 534 434 410

Siret : 534 434 410 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0005404146-0

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 144193257 H 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 144193257 H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ISOTOP 44

ZONE D'ACTIVITES DE LA  
BREHANNERIE  
44640 LE PELLERIN

Téléphone : 02 53 55 72 72

Fax :

Portable :

Site Internet : [www.isotop-44.fr/](http://www.isotop-44.fr/)

E-mail : [contact@isotop44.fr](mailto:contact@isotop44.fr)

Responsabilité légale :

MIGUET MATTHIAS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	25/06/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	13/09/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	25/06/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	04/11/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/11/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/11/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.